

L'adolescent : agresseur ou victime ? Mot de clôture

Cécile Toutant

Volume 27, Number 2, June 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1035819ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1035819ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (print)

2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Toutant, C. (1996). L'adolescent : agresseur ou victime ? Mot de clôture. *Revue générale de droit*, 27(2), 289–290. <https://doi.org/10.7202/1035819ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1996

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

L'adolescent : agresseur ou victime? Mot de clôture

CÉCILE TOUTANT

Chef de l'unité des adolescents à l'Institut Pinel de Montréal

À la toute fin de cette journée de travail, permettez-moi de partager un certain nombre de réflexions avec vous.

Depuis bientôt 27 ans, je rencontre quotidiennement des adolescents qui sont considérés par le système légal comme étant des agresseurs, des adolescents dangereux quoi. Dans mon esprit, ils se confondent dangereusement avec les adolescents victimes car leur histoire est rarement exempte de scènes d'agression à nous faire dresser les cheveux sur la tête.

Aujourd'hui, je veux vous parler d'eux en partageant avec vous les attentes qu'ils ont face aux adultes qu'ils côtoient tout au long du processus d'intervention judiciaire. Il est erroné de croire que la réconciliation de l'adolescent délinquant avec le système social ne commence qu'en milieu de rééducation. Au contraire, ils évaluent les adultes qu'ils côtoient tout au long du processus et qui les identifient comme cas problèmes jusqu'au moment où ils sortent de ce système.

Qu'attendent-ils donc de nous, policiers, *avocats*, juges, intervenants sociaux... Que pouvons-nous donc leur apporter?

D'abord, ils souhaitent être *respectés*. Cela paraît assez facile... ça ne l'est pas. Respecter ses clients ne veut pas dire être toujours du même avis qu'eux, mais cela implique un certain nombre de prérequis :

- les écouter sans courir et en ne prenant pas 12 communications téléphoniques pendant qu'on leur parle de leur avenir ou de choses qui sont primordiales pour eux;
- prendre le temps qu'il faut pour qu'ils ne se sentent pas des numéros dans un système qu'ils connaissent peu ou pas;
- s'assurer qu'ils comprennent bien tous les facteurs qui expliquent les décisions prises à leur endroit;
- faire passer chacun d'eux avant les règles et les systèmes;
- ne jamais s'en servir dans des luttes de pouvoir contre d'autres intervenants car ceci est le moyen le plus sûr de perdre à leurs yeux toute crédibilité.

Bref, il ne faut jamais les traiter comme des objets pour des fins qui sont les nôtres.

Cette qualité dans la démarche ne sera possible que si nous nous imposons une réflexion critique tout au long de notre pratique.

Ces adolescents respectent les intervenants qui croient dans ce qu'ils font, *i.e.* qui sont animés dans leur travail par des principes de fond qui transparaissent dans leurs contacts quotidiens. Dans une période difficile sur le plan économique, il nous faut être capable de distinguer l'accessoire de l'essentiel et ne jamais céder sur le fond. Nous sommes là pour les jeunes et non pour des systèmes. Quand les systèmes ne permettent plus de s'occuper adéquatement de la clientèle, à

nous de réagir. Quand il faut écrire cinq fois ce que l'on fait une fois, c'est que les papiers sont en train de prendre plus de place que les personnes.

Ces jeunes ne comprennent plus rien lorsque le bon sens n'est plus au cœur de notre intervention, lorsque l'on oscille entre des extrêmes qui nous font prendre de mauvaises décisions : trop de droits — pas assez de droits, trop de rigidité — trop de permissivité, etc. Un adolescent disait récemment dans un groupe de thérapie : « où étaient donc les adultes quand j'avais besoin d'eux [...] quand j'avais besoin qu'ils m'arrêtent [...] mes parents m'ont mis dehors car je ne cadrais pas avec ce qu'ils souhaitaient comme fils, suite à une tentative de suicide sur la place publique, on m'a retourné nulle part car j'avais nulle part où aller [...] je me suis retrouvé seul avec tous ces pseudo droits. Qu'est-ce que j'aurais pu faire d'autre pour signifier ma détresse? Bien sûr que c'est moi qui ai fait mon délit, mais je considère toutefois que les adultes autour de moi m'ont laissé tomber quand j'en avais le plus besoin ». Commentaire pour se déculpabiliser direz-vous, peut-être, mais qui contient dans son cas beaucoup de vérité...

Ils ont besoin d'adultes qui ont le goût de vivre et qui le transmettent. D'adultes qui les intriguent et leur donnent envie de s'approcher. De façon parfois surprenante, même les plus endurcis en trouvent à tous les niveaux, policier, avocat, juge, etc.

Ils cherchent des adultes qui n'ont pas peur de s'engager et de prendre position. Des adultes qui se tiennent debout et qui sont capables de leur dire la vérité sans les agresser. Sur le coup, ils les détestent, mais quand ils en reparlent, ils les trouvent « corrects ».

Bref, il faut travailler avec les jeunes qui nous sont confiés en gardant toujours dans notre tête la remarque suivante : et si c'était mon fils ou ma fille, comment voudrais-je qu'il ou qu'elle soit traité? Ceci n'est ni de la bêtise ni du sentimentalisme car vous constaterez dans votre pratique que lorsque quelqu'un vous connaît, il vous prévient que tel jeune est son fils, son voisin, son neveu, pour que ce dernier soit traité non comme un cas... non comme un dossier... mais comme une personne.

Ce sont des réflexions que nous devrions nous faire constamment pour éviter que la routine ne fasse de nous des personnes qui ont cessé de chercher la vérité.

Je vous laisse sur une phrase de Maurice Champagne, philosophe québécois, qui disait : « La recherche de la vérité est la seule vérité et quand on pense qu'on l'a trouvée, ce n'est déjà plus la vérité. »

Cécile Toutant
Institut Pinel de Montréal
Unité des adolescents
10905, Henri-Bourassa Est
MONTRÉAL (Québec) H1C 1H1
Tél. : (514) 648-8461 poste 491
Télé. : (514) 494-4406